



# **AVIS DE MISE A JOUR DU DOSSIER DE CONCERTATION PUBLIQUE**

---

## **Projet de renouvellement urbain du secteur Saint-Marc Tunisie Verdun**

*Concertation publique menée au titre des articles L.103-2 et suivants du  
code de l'urbanisme*

Par délibération n° C 2018-10-183 du 12 octobre 2018 et conformément aux articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme, le Conseil de la métropole a défini les objectifs et les modalités de la concertation préalable concernant le projet de renouvellement urbain du secteur Saint-Marc Tunisie Verdun.

Une réunion publique sera organisée dans le cadre de cette concertation le 16 décembre 2019 à 18h30 à la mairie de Saint-Marc.

Ces éléments sont consultables :

- à l'Hôtel de Brest métropole,  
24 rue Coat Ar Guéven à Brest

- à la mairie de Saint-Marc,  
124 Rue de Verdun, 29200

Pour mémoire, des registres sont ouverts pour formuler vos contributions.

Le dossier d'information est consultable sur le site internet [www.jeparticipe.brest.fr](http://www.jeparticipe.brest.fr).